

Depuis le dernier rapport concernant ce corps, le major Jarvis a quitté le commandement, et il a été remplacé par le major Coulée.

*Le 90e carabiniers de Winnipeg*

A fait les exercices à son dépôt, et je l'ai inspecté, en présence du très honorable sir John A. Macdonald, sur le terrain du jeu de la crosse, en face du hangar d'exercice, le soir du 24 août dernier. A cette occasion le corps réunit 18 officiers et 201 sous-officiers et soldats, y compris 30 musiciens.

Les différentes manœuvres qu'il a exécutées (ainsi qu'énoncé dans le rapport en forme de tableau) ont été très bien faites, et il a plu à l'honorable Premier me dire d'abord à moi, et ensuite aux officiers et aux hommes du corps, dans le hangar d'exercice, qu'il était fort satisfait de la tournure martiale du bataillon ainsi que des services qu'il avait récemment rendus au pays pendant l'insurrection de 1885.

Il me faut néanmoins revenir à mon rapport de l'année dernière relativement au mauvais état des armes et du fourniment de ce corps, et insister auprès du département sur l'opportunité, que dis-je, la nécessité d'un renouvellement complet des objets ci-dessus afin de mettre ce corps éprouvé et précieux sur un bon pied pour le cas où serait encore appelé à défendre la loi et l'ordre dans le pays.

J'ajouterai que l'attention de l'officier général commandant a de nouveau été attirée d'une façon marquée sur ce sujet à l'occasion de son inspection du 90e bataillon, le 18 novembre dernier, avant l'inauguration du monument élevé par ce corps à la mémoire des camarades si noblement tombés à la Coulée-des-Poissons et à Batoche, cérémonie à laquelle il a bien voulu prendre part en l'honneur du bataillon.

*91e bataillon infanterie légère de Winnipeg.*

Je regrette de ne pouvoir encore rien dire du 91e d'infanterie légère de Winnipeg, commandé par le lieutenant-colonel W. Osborne Smith, C.M.G. J'ai retardé mon rapport jusqu'à ce jour dans l'espérance de pouvoir y inclure ce corps, mais n'en ayant encore rien vu ni entendu dire de positif jusqu'à présent, je me vois à contre-cœur obligé de le transmettre sans m'en occuper autrement que pour dire qu'ainsi qu'on le verra par le rapport d'inspection ci-joint, le bataillon possède un effectif autorisé de 32 officiers et 336 sous-officiers et soldats, dont, ainsi que je l'ai déjà dit, 267 hommes de tous grades ont été appelés à faire les exercices.

Le lieutenant-colonel Smith m'informe que les contrôles de compagnie du corps sont presque tous au complet autorisé, et dit que les exercices auraient été achevés dans la période prescrite si la nomination des officiers avait été publiée dans la *Gazette* ainsi que demandé par lui, et s'il avait reçu les armes, l'habillement, etc., dont il a fait la demande en septembre dernier. Il m'informe aussi que le bataillon est actuellement à faire, et fait depuis quelques temps ses exercices annuels dont il se sera bientôt entièrement acquitté, espère-t-on.

La seule compagnie de ce corps qui ait ses fusils et son fourniment en sa possession est celle de Minnedosa, ville située à 134 milles de Winnipeg, sur le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest. Le major Street les a inspectés, par mon ordre, en novembre dernier; il rapporte qu'ils sont nets et que le capitaine (McIntosh) en a bien soin, mais qu'ils sont vieux et beaucoup usés.

*Le 95e grenadiers du Manitoba,*

Commandé par le lieutenant-colonel Scott, étant un corps rural, a été dispensé des exercices. Ce corps se compose de cinq bonnes compagnies rurales ayant chacune leur dépôt respectif à Brandon, Portage-la-Prairie, Neepawa, Morden et Stonewall, et de trois compagnies urbaines (dans Winnipeg) qui, toutefois, ne sont pas encore organisées. Les armes, le fourniment, etc., des compagnies rurales ci-dessus mentionnées, ont été inspectés (les armes par moi, et le reste par le major Street) cet automne et trouvés en bon état et bien soignés par les capitaines des différentes compagnies, bien que les carabines fussent vieilles, beaucoup usées et peu sûres, et que le fourniment fût ancien, pourri et hors de service.

Je recommanderais très respectueusement et fortement que l'on fusionnât ces cinq compagnies rurales et la compagnie de Minnedosa en un bataillon rural, et qu'on